

L'absentéisme des élèves dans le 2^d degré public en 2016-2017

En 2016-2017, la proportion d'élèves absents quatre demi-journées ou plus par mois dans le second degré public de l'académie de Strasbourg s'établit, comme l'année précédente, à 4,1% (4,2% pour le national, en baisse de 0,3 point). Le taux d'absentéisme varie selon l'enseignement : 2,9% dans les collèges, 3,1% dans la voie générale et technologique en lycée, et 12,0% dans les filières professionnelles. En éducation prioritaire, il est de 8,3%.

Moins de **1,8%** d'élèves absents dans la moitié des établissements

-1,0 point dans les collèges du réseau REP+

7,2% d'absentéistes en mars

0,8% d'élèves absents dix demi-journées ou plus

REPÈRES

Tableau 1 Taux d'absentéisme par type d'enseignement (en %)

Plus faible en début d'année scolaire (2,3% en septembre), l'absentéisme des élèves augmente au fil des mois pour atteindre son maximum en mars (7,2%). La proportion d'élèves absents est en moyenne moins importante dans les collèges (2,9%) et dans les filières générales et technologiques en lycée (3,1%). Elle est quatre fois plus élevée dans l'enseignement professionnel (12,0%).

	Collèges	Lycées		Ensemble académie	Ensemble national
		Voie GT	Voie pro		
septembre	1,6	1,2	8,3	2,3	2,9
octobre	1,5	1,3	9,2	2,4	2,8
novembre	2,8	2,8	11,7	3,9	4,0
décembre	2,6	2,4	10,9	3,6	3,3
janvier	4,1	4,1	17,9	5,8	5,7
février	2,3	2,0	8,9	3,0	3,4
mars	5,1	7,0	17,2	7,2	6,9
avril	3,0	4,1	11,8	4,4	4,2
Taux moyen	2,9	3,1	12,0	4,1	4,2
Évol/2015-16	0,0	0,0	-0,2	0,0	-0,3

Tableau 2 Taux d'absentéisme dans l'éducation prioritaire (en %)

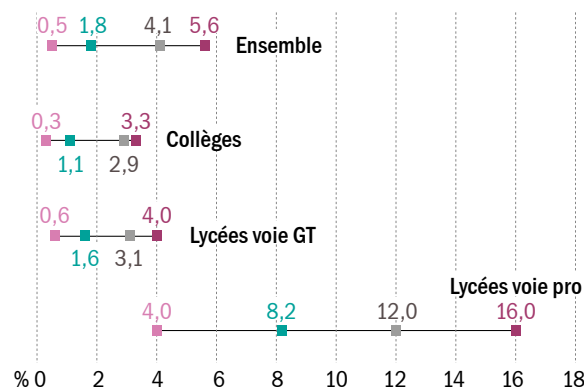
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie	Évol/2015-16
REP	8,5	5,8	7,9	0,0
REP+	12,6	6,8	8,6	-1,0
Total EP	9,7	6,6	8,3	-0,5
Hors EP	1,6	1,6	1,6	0,2
Ensemble collèges	3,0	2,7	2,9	0,0

EP : éducation prioritaire REP : réseau d'éducation prioritaire REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé

Les collèges du réseau REP+ sont les plus touchés par l'absentéisme. Le taux annuel y atteint 8,6%, en baisse de 1,0 point en un an. Pour les collèges appartenant au réseau REP, ce taux est de 7,9%, comme l'année précédente. Les collèges hors éducation prioritaire enregistrent un taux d'absentéisme de 1,6% (+0,2 point).

Graphique 1 Distribution du taux d'absentéisme par type d'enseignement (en %)

La moitié des établissements compte moins de 1,8% d'élèves absents. Cette valeur médiane atteint 8,2% dans le 2^d cycle professionnel contre 1,6% dans le 2^d cycle GT et 1,1% dans les collèges. Dans l'enseignement professionnel, 25% des lycées comptent plus de 16,0% d'absentéistes parmi leurs élèves (4,0% dans le 2^d cycle GT et 3,3% dans les collèges). L'absentéisme y est inégalement réparti : l'écart entre le quartile inférieur et le quartile supérieur est de 12,0 points, alors qu'il est de 3,4 points dans les filières GT et de 3,0 points en collège.



Note de lecture

Un quart des établissements ont une proportion d'élèves absents inférieure ou égale à celle du quartile inférieur (0,5%) ; la médiane est le seuil qui partage les établissements en deux parties égales (1,8%) ; 75% des établissements ont une proportion d'élèves absents inférieure ou égale à celle du quartile supérieur (5,6%).

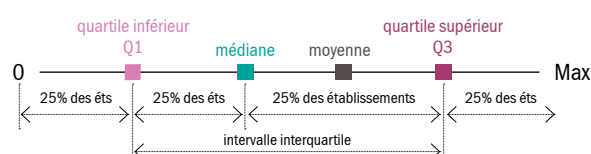


Tableau 3 Taux d'absentéisme lourd (10 demi-journées et +) par type d'enseignement (en %)

	Lycées		Ensemble académie	Ensemble national
	Collèges	Voie GT		
septembre	0,3	0,2	1,3	0,4
octobre	0,3	0,2	1,4	0,4
novembre	0,6	0,6	2,4	0,8
décembre	0,4	0,4	1,8	0,6
janvier	0,8	0,7	3,7	1,2
février	0,4	0,3	1,3	0,5
mars	1,2	1,4	4,4	1,7
avril	0,6	0,7	2,1	0,8
Taux moyen	0,6	0,6	2,3	0,9
Évol/2015-16	-0,1	0,1	-0,3	-0,1

Stable depuis plusieurs années, le taux d'absentéisme lourd reste limité et s'établit en moyenne à 0,8% (0,9% au niveau national). Dans les collèges, le taux annuel est de 0,6% et varie selon les mois entre 0,3% et 1,2%. Compris entre 0,2% et 1,4%, il vaut 0,6% dans le 2^d cycle GT. Dans les filières professionnelles, ce résultat varie de 1,3% à 4,4% pour une moyenne annuelle de 2,3%.

Champ et source des données

Enquête mensuelle sur l'absentéisme des élèves menée auprès des établissements publics du second degré en 2016-2017. Les résultats présentés s'appuient sur l'exploitation des données de septembre à avril, pour lesquelles le taux de remontée moyen est de 74%. Ce taux étant très faible pour mai et juin, les données ne peuvent être considérées comme fiables. Afin de compenser la non-réponse, chaque établissement est affecté d'un coefficient de pondération. Les résultats dans cette étude portent sur des effectifs pondérés.

Définitions

Absence non justifiée

Absence sans motif ou pour laquelle le motif fourni est considéré comme non légitime.

Taux d'absentéisme

Le rapport du nombre d'élèves absents de façon non justifiée quatre demi-journées par mois ou plus sur l'effectif total d'élèves de l'établissement. La durée de quatre demi-journées retenue pour mesurer l'absentéisme correspond au seuil fixé dans le code de l'éducation (article L131-8).

Taux d'absentéisme lourd

Calculé en effectuant le rapport du nombre d'élèves absents de façon non justifiée plus de dix demi-journées par mois sur l'effectif total d'élèves de l'établissement.